



## UTILISATION D'ANESTHÉSQUES TOPIQUES LORS DE LA POSE DE DILATATEURS OSMOTIQUES OU DE DISPOSITIFS INTRA-UTÉRINS

L'insertion de dilatateurs osmotiques pratiquée au cours d'interruptions volontaires de grossesse ainsi que la pose de dispositifs intra-utérins (DIU) ou stérilets sont des procédures gynécologiques pouvant causer de la douleur chez certaines patientes. Au CHU de Québec-Université Laval (ci-après CHU de Québec), près de 1 200 procédures de cette nature sont réalisées en moyenne chaque année. L'UETMIS a été sollicitée par le service de planification des naissances afin d'évaluer si l'application d'un anesthésique topique sur les muqueuses génitales ou le col de l'utérus devrait être introduite lors de ces procédures gynécologiques au CHU de Québec.

### LES ANESTHÉSQUES TOPIQUES :

- **Des données insuffisantes dans les cas d'insertion de dilatateurs osmotiques**

- Résultats de trois études ne suggèrent pas de différence quant au soulagement de la douleur ni à la facilité d'insertion
- Recommandations émises par les sociétés savantes peu spécifiques sur l'usage des anesthésiques topiques

- **Un effet probable pour réduire la douleur lors de la pose de DIU**

- Nombreux essais cliniques publiés (n = 20) sur une variété d'anesthésiques topiques, de formulations, de doses, de modes d'administration et de comparateurs
- Diminution des scores moyens de douleur rapportés par les patientes à différents moments de la procédure dans une majorité d'études :
  - lors du placement du tenaculum
  - lors de l'hystérométrie
  - lors de l'insertion du DIU
  - après la procédure
- Soulagement de la douleur rapporté principalement avec la solution à vaporiser de lidocaïne ainsi qu'avec la crème de lidocaïne et prilocaïne
- Signification clinique de la réduction de la douleur à préciser, mais l'insertion semble facilitée selon les cliniciens et l'expérience des patientes est améliorée
- Aucune recommandation spécifique émise par les sociétés savantes sur l'usage des anesthésiques topiques

- **Un usage limité lors des procédures d'insertion de dilatateurs osmotiques et la pose de DIU selon l'enquête de pratiques au Québec**

- La plupart des patientes ressentent de la douleur, dont environ 10 % la qualifient d'intense
- Différentes stratégies de soulagement de la douleur mises en place chez certaines patientes (anti-inflammatoires non stéroïdiens, bloc paracervical)
- Anesthésiques topiques non utilisés au CHU de Québec et rarement dans d'autres établissements de santé au Québec

### RECOMMANDATIONS DE L'UETMIS

Il est recommandé au service de planification des naissances et au département d'obstétrique et gynécologie du CHU de Québec :

- de ne pas introduire l'utilisation d'anesthésiques topiques lors de l'insertion de dilatateurs osmotiques dans le cadre d'interruptions chirurgicales de grossesse
- d'introduire l'utilisation d'anesthésiques topiques parmi les modalités existantes de gestion de la douleur lors de la pose de DIU
  - décision partagée avec les patientes
  - opportunité d'évaluer la perception et la qualité des soins ainsi que l'expérience vécue par les patientes

Pour consulter le rapport d'évaluation complet, cliquez ici : [www.chudequebec.ca/uetmisanestopique](http://www.chudequebec.ca/uetmisanestopique)